

Hakim Ibn Hizam, qu'Allah a agréé, a dit:

1 J'ai dit: "Ô Messager d'Allah, que dis-tu des œuvres que j'accomplissais **en guise d'adoration** à l'époque préislamique, comme l'aumône, **l'affranchissement d'esclaves** et l'entretien des liens de parenté? Seront-elles rétribuées?"

2 Le Prophète ﷺ dit alors: "*Tu as embrassé l'Islam dans la continuité du bien que tu as accompli **dans le passé***".

Les Versets

﴿Dis à ceux qui ne croient pas que, s'ils cessent, on leur pardonnera ce qui s'est passé﴾ [Sourate Al-Anfal: 38].

Le Narrateur

Il s'agit de Hakim Ibn Hizam Ibn Khouwaylid Al-Qourachi Al-Assadi, qu'Allah a agréé, Abou Khalid. C'est un noble Compagnon qui est né à l'intérieur de la Ka'ba treize ans avant l'Année de l'Éléphant. Il faisait partie des nobles et des notables de Gouraych à l'époque préislamique et après l'avènement de l'Islam et sa conversion eut lieu le jour de la prise de La Mecque. Faisant partie au départ de ceux dont les cœurs ont été conciliés à l'Islam, sa pratique de l'Islam fut correcte par la suite. Il affranchit cent esclaves avant de se convertir et autant après, et il n'y a aucune œuvre convenable qu'il a accomplie avant de se convertir qu'il n'a pas accomplie après. Il vécut cent vingt ans, la moitié avant d'embrasser l'Islam et l'autre moitié après, et il perdit la vue peu avant de mourir. Il est mort à Médine en l'an 54 de l'Hégire, ou en l'an 58 selon certains¹⁾.

Résumé

Le Prophète ﷺ est interrogé au sujet du devenir des œuvres vertueuses accomplies avant la conversion à l'Islam. Il répondit que lorsqu'un serviteur embrasse l'Islam, il sera récompensé pour le bien accompli avant sa conversion.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rifatat As-Sahaba d'Abou Nou'aym (2/107), Al-Ist'ab Fi Ma'rifat Al-As'hab d'Ibn 'Abd Al-Barr (1/362), et Ousd Al-Ghaba d'Ibn Al-Athir (2/58).

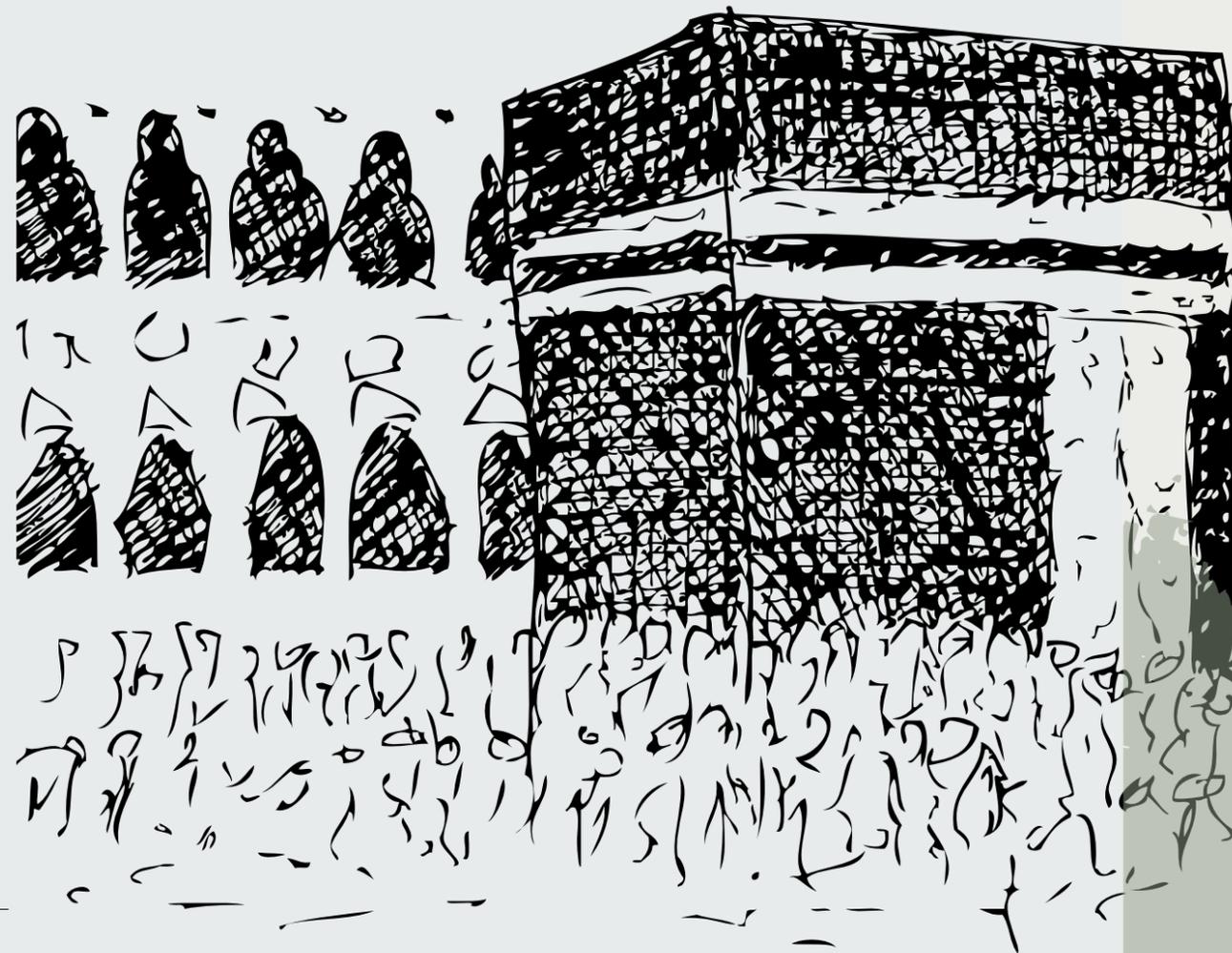
1 Al-Boukhari (1436) et Moslim (123).



Compréhension (fiqh)

1 Hakim Ibn Hizam, qu'Allah a agréé, interrogea le Prophète ﷺ au sujet du devenir des œuvres vertueuses qu'il accomplissait **pour adorer Allah** avant sa conversion à l'Islam, comme les aumônes, **la libération d'esclaves**, l'entretien des liens de parenté et d'autres œuvres encore. En effet, Hakim, qu'Allah a agréé, était généreux et prodigue. Il a affranchi cent esclaves avant d'embrasser l'Islam et a fait don de cent dromadaires, puis il fit de même après sa conversion et dit: "Par Allah, je ne laisserai aucune œuvre que j'ai accomplie avant d'avoir embrassé l'Islam que je n'accomplirai pas après"⁽¹⁾.

2 Le Prophète ﷺ lui répondit qu'il a embrassé l'Islam dans la continuité du bien qu'il a **accompli**, ce qui signifie: Allah te récompensera pour le bien que tu as fait avant ta conversion à l'Islam et Il ne te punira pas pour tes mauvaises actions commises avant de te convertir.



1 Moslim (123).

Suivi

1 (1) Hakim, qu'Allah a agréé, n'eut pas honte de questionner le Prophète ﷺ sur ses œuvres avant sa conversion. Que la pudeur ou l'arrogance ne t'empêchent pas de poser des questions.

2 (1) Hakim, qu'Allah a agréé, se préoccupait de savoir si toutes ses œuvres deviendraient des bonnes actions [ou pas] afin que sa rétribution soit multipliée et que ses degrés soient élevés. Veille donc à ce que tes œuvres ne soient entachées de rien de ce qui peut les rendre vaines et faire perdre la rétribution méritée.

3 (2) N'empêche pas un mécréant ou un pervers d'accomplir une œuvre vertueuse, car il se peut qu'il embrasse l'Islam et qu'Allah le récompense pour cette œuvre.

4 (2) Vois combien sont immenses la miséricorde et l'amour d'Allah envers Ses serviteurs et comment Il les rétribue pour ce qu'ils accomplissent avant de se repentir et de revenir à Lui et sans les punir pour les fautes commises avant cela!

